

LA LAICITE, CIMENT D'UNE REPUBLIQUE INDIVISIBLE, DEMOCRATIQUE ET SOCIALE

JEAN-PIERRE SAKOUN

Président du Comité Laïcité République

La Loge «Les Démophiles»
du Grand Orient de France

Vous invite à une Tenue Blanche Ouverte
le lundi 10 février 2020
à 19h30 - 72 rue G. Courteline - TOURS



Crédit photographique : Studio Fallour

Jean-Pierre Sakoun,
Président du Comité Laïcité République

Ancien conservateur des Bibliothèques, ingénieur de recherche au CNRS ; Jean-Pierre Sakoun s'est spécialisé dans les systèmes d'information documentaires devenant l'un des pionniers de l'édition numérique en France.

Au nom du CLR, il donne de nombreuses conférences, intervient dans des colloques, répond aux demandes de consultations de divers partis politiques et d'auditions des commissions parlementaires sur des sujets tels que : « La loi sur la bioéthique, les islams en France, la Laïcité… »

Jean-Pierre Sakoun produit régulièrement des éditoriaux et des articles de fond dans la Lettre du CLR et sur le site de l'association. Très présent sur les réseaux sociaux, il publie de nombreux articles dans la presse nationale et intervient fréquemment sur les principales radios et chaînes de télévision pour présenter et défendre les positions et idéaux laïques.

En novembre 2019, le CLR a honoré 5 femmes lors de la remise annuelle des prix de la Laïcité :
Ariane Mnouchkine, Karima Bennoune, Virginie Tournay, Fatiha Agag-Boudjahlat, Nadia Geerts.
En conclusion de cette cérémonie, Jean-Pierre Sakoun a souligné la violence des adversaires de la laïcité.
Il a rappelé que l'immense majorité des citoyens revendique une laïcité claire, ferme et émancipatrice, seule garante de la paix civile, tout en insistant sur la défense de la liberté de conscience.

De passage à Tours, pour le lancement du Comité Laïcité République de Touraine récemment créé, il a répondu présent à l'invitation des « Démophiles » pour nous exposer et réaffirmer avec conviction les principes fondamentaux de la République dont l'un de ses principaux piliers : la loi de 1905.

A ce propos il a déclaré : « Ce joyau de notre République, aussi précieux que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, est notre arme d'émancipation massive et d'accès à la liberté, à l'égalité, à la fraternité. Défendons la loi de 1905 contre ses ennemis, ses adversaires, ses faux amis. Continuons à la faire briller de tous ses feux pour étendre encore les droits collectifs qui permettent l'épanouissement de chacun. »

* Vous pouvez consulter sur internet : comité laïcité république ; l'appel des 113